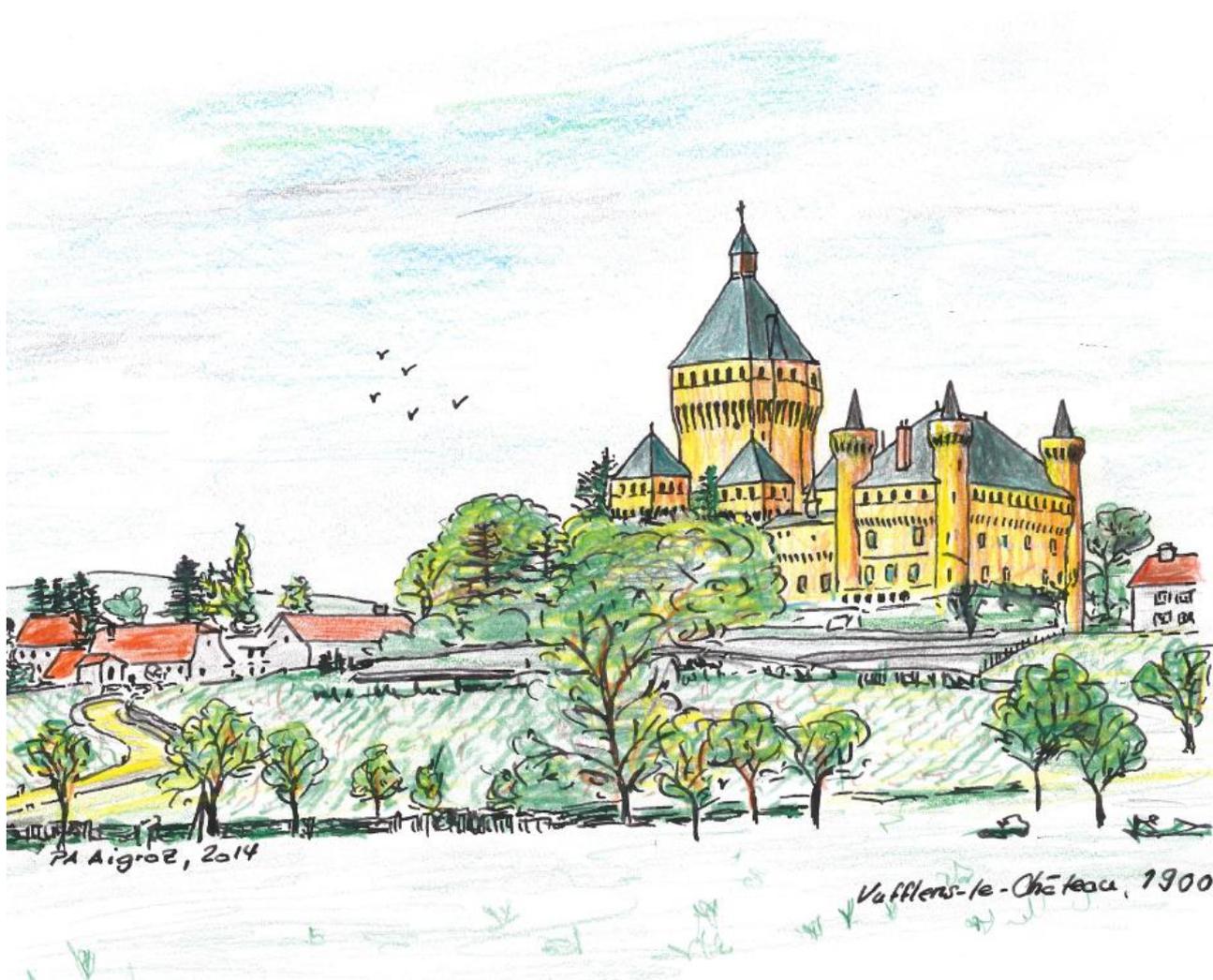


Vufflinteros



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

COMMUNICATIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ

Bureau communal – Horaire d'ouverture

Le bureau communal restera ouvert jusqu'à nouvel avis selon l'horaire suivant :

Mardi	08h00 – 12h00
Jeudi	16h00 – 18h00

et sur rendez-vous

Horaire d'ouverture de la déchèterie de Riend-Bosson à Morges

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :	13h45 - 18h00
Samedi :	08h00 - 12h00
Veille de jour férié :	Fermeture à 16h00

Horaire d'ouverture de l'emplacement pour les déchets de jardin au chemin de la Bise

Du lundi au samedi	10h00 - 18h00
--------------------	---------------

Dates des collectes des déchets organiques méthanisables en 2018

4 et 18 janvier 2018
1^{er} et 15 février 2018
1er, 8, 15, 22 et 29 mars 2018
5, 12, 19 et 26 avril 2018
3, 9, 17, 24 et 31 mai 2018 (Ascension : tournée avancée au mercredi)
7, 14, 21 et 28 juin 2018
5, 12, 19 et 26 juillet 2018
2, 9, 16, 23 et 30 août 2018
6, 13, 20 et 27 septembre 2018
4, 11, 18 et 25 octobre 2018
1^{er}, 8 et 22 novembre 2018
6 et 20 décembre 2018

Installation photovoltaïque sur le toit de la salle de gymnastique du collège

Suite au préavis présenté et approuvé par notre Conseil général le 13 juin 2016, le toit de la salle de gymnastique a été équipé durant les vacances scolaires d'automne 2016 d'une installation photovoltaïque d'une puissance de 24.78 kWc pour une production estimée à 23'500 kWh/an.



Cette installation, en fonction depuis plus d'une année, nous satisfait pleinement et dépasse les valeurs estimées. La production obtenue pour la période du 4 novembre 2016 au 4 novembre 2017 est de 29'140 kWh.

L'investissement sera amorti sur une période de 15 à 17 ans. La durée de vie de cette installation est d'environ 25 ans ou plus.

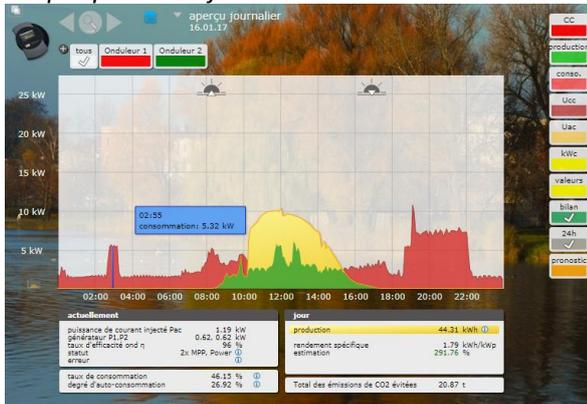


L'économie sur une année représente 18,19 barils de pétrole, soit les besoins de 3,35 ménages, 16,57 tonnes de CO² non rejetées dans l'atmosphère.

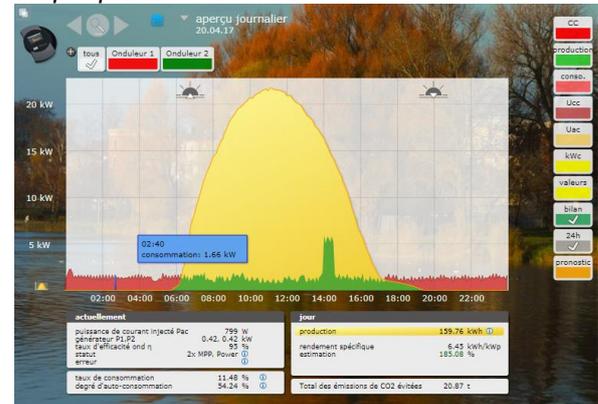
L'énergie produite est soit utilisée en autoconsommation, soit réinjectée dans le réseau si les quantités produites dépassent notre consommation pour le collège, sa salle de gymnastique ainsi que les locaux dans le sous-sol. Les besoins d'énergie ont été couverts à 23 % et la quantité réinjectée dans le réseau a été de 77 % pour cette période d'une année. Ces valeurs s'expliquent par le fait que les périodes de production sont différentes des besoins en énergie.

Le bilan énergétique vous est présenté par 4 graphiques choisis à différentes périodes. Ils mettent en évidence les variations saisonnières durant l'année. En rouge, l'énergie consommée par l'intermédiaire du réseau, en vert l'autoconsommation et en jaune l'énergie réinjectée dans le réseau.

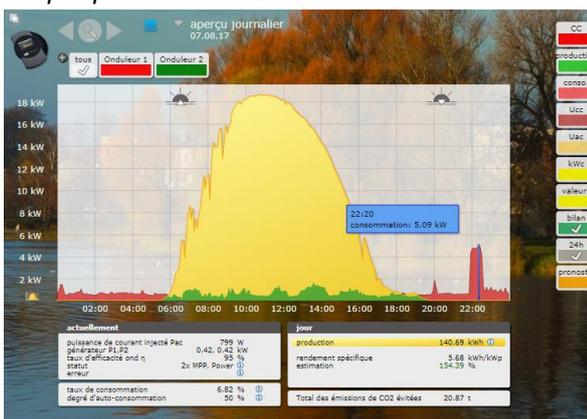
Graphique du 16 janvier 2017



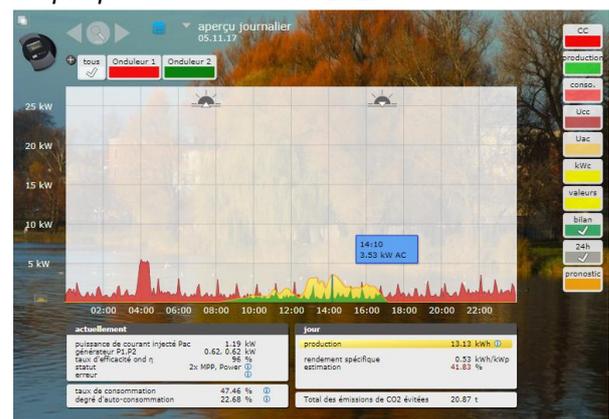
Graphique du 20 avril 2017



Graphique du 7 août 2017



Graphique du 5 novembre 2017



Prévention et sécurité

Tous les soirs en fin de semaine à horaire irrégulier et souvent de nuit, si vous vous promenez tard, il est possible de croiser un agent de sécurité de la société EKML de passage à travers notre village, qui inspecte l'administration communale, la salle communale, le terrain de sport, le collège, la place de jeu ainsi que le cabanon schumacher.

Le lendemain est transmis à la Municipalité un rapport signé qui indique la plupart du temps qu'il n'y a RIEN A SIGNALER, à moins qu'une lampe soit restée allumée, une porte non fermée à clé ou quelques rares nuisances soient rapportées en provenance de la place de jeu lors des soirées estivales !



DÉCISIONS DIVERSES DE LA MUNICIPALITÉ DURANT LE 2EME SEMESTRE 2017

La Municipalité a décidé entre autres de

- Accorder un soutien financier aux sociétés sportives et culturelles suivantes dans lesquelles des jeunes de moins de 18 ans de la Commune sont inscrits (forfait de CHF 50.-/par jeune de Vufflens)
 - Forward HC Morges CHF 50.-
 - Ecole de Cirque Lausanne-Renens CHF 50.-
 - Club des patineurs de Morges CHF 50.-
 - Tennis Club de Colombier CHF 50.-
 - FC Tolochenaz CHF 50.-
 - ACTE, Atelier Création Théâtre Enfants CHF 50.-
 - Forward Rowing Morges CHF 150.-
 - La Lanterne magique, Club de Morges CHF 150.-
 - Bicross Club Echichens CHF 50.-
 - Morges St-Prex Red Devils Basketball CHF 250.-
 - Tennis Club d'Aubonne CHF 50.-
- Accorder un soutien financier de
 - CHF 200.- à la Fanfare de Yens pour la 25^{ème} finale vaudoise des solistes et petits ensembles
 - CHF 200.- pour la 58^{ème} saison des Concerts Classiques de la Région Morgienne
 - CHF 100.- au Festival Diabolo 2018
 - CHF 200.- à l'Association pour la Promotion du Chasselas pour le Mondial du Chasselas 2018
 - CHF 400.- à la Paroisse St-Prex - Lussy - Vufflens, montant après arrondi correspondant à CHF 1.-/protestant
 - CHF 500.- pour la 12^{ème} édition de La Nuit des Epouvantails le 29 septembre 2018
- Signer le contrat de prestations pour le nouveau géoportail régional.
- Signer des conventions avec les MBC pour les emprises provisoires sur le domaine public dans le cadre des projets de mise en conformité des passages à niveau de la gare de Vufflens et du Marais (projet Lhand).
- Mettre la grande salle à disposition de la Société de Jeunesse du 26 au 28 janvier 2018 pour l'organisation d'une soirée à thème.
- Autoriser la Société de Jeunesse à organiser une soirée à thème le 27 janvier 2018.
- Mettre la grande salle et la salle du Conseil à disposition du Chœur d'hommes « La Concorde » pour ses traditionnelles soirées des 18, 20, 21 et 22 avril 2018 ainsi que pour ses répétitions et celles de l'équipe de la Revue selon le planning fourni.
- Autoriser le Chœur d'hommes « La Concorde » à organiser ses traditionnelles soirées.
- Mettre la grande salle à disposition de l'Etablissement primaire Morges Ouest pour un goûter de Noël des enseignants.
- Mettre la salle du Blétru à disposition de l'APEVE pour un cours « découverte musicale ».
- Mettre à nouveau la salle de gym à disposition de Foot Région Morges pour l'entraînement d'équipes de juniors le vendredi de 17h00 à 21h00 pendant la saison d'hiver.
- Accepter de se charger du salage des routes de la Commune de Denens moyennant un contrat de prestations de services et un avenant à approuver par les deux Communes.
- Remplacer le central téléphonique de l'administration communale suite à la prochaine désactivation de la téléphonie analogique.
- Engager une procédure de mise à ban pour les places de parc en face de la Cure.
- Autoriser le Chœur d'hommes « La Concorde » à organiser une tombola de 12'000 billets à CHF 1.- à l'occasion du Giron de la Morges organisé à Vufflens les 25 et 26 mai 2018.
- Fermer le bureau communal du 25 au 29 décembre 2017, la réouverture étant fixée le 3 janvier 2018.
- Signaler à la gendarmerie un vélo abandonné depuis une dizaine de jours à l'avenue du Château.



LE CONSEIL GÉNÉRAL EN BREF

Séances du Conseil général en 2018

Les 23 avril, 25 juin, 29 octobre et 3 décembre 2018 à 20h15.

Devenir membre du Conseil général, pourquoi pas ?

Saviez-vous que toute citoyenne ou tout citoyen ayant le droit de vote au niveau communal peut faire partie du Conseil général de notre Commune ? Il suffit d'en faire la demande à son Président et de se faire assermenter lors d'une séance du Conseil.

Le Conseil général est l'organe législatif communal. Il est composé d'environ 65 membres qui sont convoqués 4 fois par année. Lors de ses séances, le Conseil examine les différents préavis soumis par la Municipalité, approuve le rapport de gestion, les comptes annuels et le budget du ménage communal. Des commissions permanentes ou ad hoc passent préalablement en revue les différents préavis et préparent un rapport détaillé à l'intention du Conseil.

Un tel organe ne peut fonctionner qu'avec l'apport des compétences des citoyens de la Commune qui proviennent de différents horizons. Ils peuvent ainsi mettre leur savoir-faire à disposition de la Commune et, en retour, bénéficier d'une expérience relative au fonctionnement et à la gestion d'une commune. Les conseillers peuvent également participer au bureau du Conseil en tant que scrutateur. Ceci leur permet de découvrir comment se déroule une votation fédérale ou cantonale, ou encore une élection. Finalement, le Conseil général est un bon moyen de se tenir informé sur le développement de la Commune et d'étendre son réseau de connaissances au travers de moments de convivialité.

Etes-vous intéressé à faire partie du Conseil ? Avez-vous des questions ? M. Philippe Stalder, Président du Conseil, se tient à votre disposition. Téléphone mobile 077 482 65 25, mail : stalder-warth@bluewin.ch.



Annonce des conseillers généraux aux séances du Conseil général

Tout conseiller doit annoncer son absence pour les séances auxquelles il ne pourra participer. Dans la pratique, sont acceptées les annonces via un autre conseiller présent au Conseil avant l'appel, un appel ou un courrier au Président, M. Philippe Stalder.

Démission du Conseil général

Tout membre peut présenter sa démission en cours de législature. Un courrier à l'intention du Président est nécessaire.

Décisions du Conseil général

Séance du 30 octobre 2017

– Arrêté d'imposition pour les années 2018 et 2019.

Séance du 4 décembre 2017

– Adoption du budget 2018 qui prévoit un excédent de charges de CHF 796'500.-.

Votations cantonales et fédérales en 2018

Les 4 mars, 10 juin, 23 septembre et 25 novembre 2018.

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00. Le dernier relevé de la boîte aux lettres réservée aux votes par correspondance est également fait à 11h00.



AGENDA

Repas EPP	16 janvier 2018 à 12h00 à la salle de paroisse
Table fleurie Pro Senectute	19 janvier 2018
Soirée à thème organisée par la Jeunesse Vufflens-Chigny	27 janvier 2018 à la grande salle
Repas de soutien de la Concorde	9 février 2018
Table fleurie Pro Senectute	16 février 2018
Repas EPP	20 février 2018 à 12h00 à la salle de paroisse
Table fleurie Pro Senectute	16 mars 2018
Distribution de compost	17 mars 2018
Repas EPP	20 mars 2018 à 12h00 à la salle de paroisse
Course aux œufs et repas	1 ^{er} avril 2018
Conseil général	23 avril 2018 à 20h15
Repas EPP	17 avril 2018 à 12h00 à la salle de paroisse
Soirées annuelles du Chœur d'hommes « La Concorde	18, 20, 21 et 22 avril 2018
Table fleurie Pro Senectute	20 avril 2018
Sortie des retraités	3 mai 2018
Repas EPP	15 mai 2018 à 12h00 à la salle de paroisse
Table fleurie Pro Senectute	18 mai 2018
Giron choral de la Morges	25 et 26 mai 2018
Distribution du vin de commune	11 juin 2018
Table fleurie Pro Senectute	15 juin 2018
Marché artisanal	16 juin 2018
Repas EPP	19 juin 2018 à 12h00 à la salle de paroisse
Conseil général	25 juin 2018 à 20h15
Fête nationale	1 ^{er} août 2018 à Vufflens-le-Château
Journée de commune	9 septembre 2018 dès 11h30
Conseil général	29 octobre 2018 à 20h15
Conseil général	3 décembre 2018 à 20h15

SOCIÉTÉS LOCALES - PRÉSIDENTS

Chœur d'hommes "La Concorde"	M. Bertrand Cornut	079 342 61 30
Responsable Gym-dames / parent-enfant	Mme Elizabeth Chollet	021 801 51 81
Monitrice parent-enfant	Mme Monika Monterrubio	079 566 11 28
Jeunesse	M. Benoît Delay	079 566 06 44
Groupe de badminton	Mme Odile Criblez Gruaz	079 831 43 51
Association du Marché artisanal	M. Thierry Chollet	021 801 51 81
Association des parents d'élèves de Vufflens-le-Château et environs (APEVE)	Mme Anne-Sophie Latour Charpié	076 379 74 49
	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69
Cantine scolaire, inscriptions	Mme Anne-Sophie Latour Charpié	076 379 74 49
Renseignements	Mme Francine Dambach Corsten	079 202 20 69



LA VIE VILLAGEOISE

Initiation gratuite au Nordic Walking

Cette année, la Municipalité a décidé de s'associer au projet « AllezHop les communes » qui consiste en une série d'initiations gratuites proposées par le Canton en collaboration avec « AllezHop Romandie ».

Cette initiation donnée par notre boursière, Mme Denise Piguet, monitrice agréée, a eu lieu le dimanche de la Journée de Commune, soit le 10 septembre 2017. 14 personnes y ont participé.



Après ce moment sportif, les participants avaient rendez-vous sur la Place du Village pour la Journée de Commune

Journée de Commune du 10 septembre 2017

La météo étant quelque peu incertaine et fraîche, c'est dans la grande salle que les tables ont été installées cette année pour la traditionnelle Journée de Commune à laquelle environ 180 personnes ont participé. Quelques familles ont choisi de rester dehors et ont profité des quelques tables installées sur la Place du Village.

Après l'apéritif, les participants ont pu se régaler avec les excellents rôtis de porc préparés par notre équipe de cuisine de choc et servis par la Municipalité.



La journée s'est ensuite poursuivie selon la tradition avec les tournois de pétanque et de jass ainsi qu'avec l'animation pour les enfants qui cette année avait pour thème « la fête foraine ».



Le cap des 900 habitants est franchi !

Depuis quelque temps, le contrôle des habitants était chargé de surveiller l'évolution du nombre des habitants en fonction des diverses mutations enregistrées.

C'est avec la naissance de la petite Erin Perey le 4 octobre 2017 que nous avons franchi le cap des 900 habitants. Nous relèverons que, cette fois, c'est une petite habitante originaire de Vufflens-le-Château qui nous a fait entrer dans une nouvelle centaine.

La Municipalité in corpore est allée rendre une petite visite à la petite Erin et sa famille pour les féliciter et marquer cet événement.



Apéritif de Noël avec vente des sapins et calendrier de l'Avent du 20 décembre 2017

Cette année, l'apéritif de Noël, la vente des sapins et les petits comptes ont été « jumelés » avec le calendrier de l'Avent préparé par les élèves du collège. C'est donc dans le préau et les corridors du collège que s'est déroulée cette double manifestation.

En plus d'admirer le calendrier de l'Avent, les participants ont eu le plaisir d'écouter quelques chants de Noël interprétés par les élèves tout en buvant un vin chaud ou autre boisson. 3 ânes étaient également présents pour le plus grand bonheur des enfants.

Ce déplacement de l'apéritif de Noël au collège a rencontré un écho favorable.



Culte des enfants du 21 décembre 2017

Le traditionnel culte des enfants, avec la participation de la moitié des élèves de Vufflens et Chigny de notre école qui ont présenté merveilleusement des textes et chansons préparés par leurs maîtresses, a été un moment de partage convivial qui s'est terminé par le traditionnel vin chaud et autres boissons servis à la salle de paroisse.



Le Marché artisanal (par Mme Natacha Buchet)

Après une année plutôt sèche, nous aurions pu dire « quelle poisse » si la pluie s'était mise à tomber le 23 juin lors de la 16^{ème} édition du marché artisanal de Vufflens-le-Château. Mais que nenni, c'est sous un magnifique soleil que le marché a eu lieu.

Notre manifestation a depuis quelques années une belle notoriété dans le milieu de l'artisanat, toutefois les temps sont durs pour les artisans. Malgré des participants choisis pour la qualité de leurs produits, le « fait main » ne rencontre plus le même succès. Est-ce dû à certains produits proposés à des prix imbattables dans les grandes surfaces ? Ou à l'effet d'une mode qui n'est plus à l'artisanat ? Notre comité se pose la question et n'a de cesse de vouloir améliorer son marché.

Mais ce marché n'est-t-il pas finalement en premier lieu une occasion pour les habitants du village de se retrouver et de fêter le début de l'été en passant une belle journée sur la place du village en dégustant du jambon à l'os et d'autres spécialités proposées par les sociétés locales et de continuer la soirée avec des raclettes servies avec des vins de Vufflens ?

Parlons donc de ce qui est à venir pour le prochain marché du 16 juin 2018. Un cross dans les vignes qui rencontre toujours plus de succès et plus de participants, une Association de Parents d'Elèves toujours plus active au sein du comité proposant des activités et des ateliers durant toute la journée, les associations locales toujours présentes et absolument nécessaires au bon fonctionnement de ce marché artisanal.

Tout cela demande une équipe engagée, prête à s'investir pour que la fête soit belle. Cette équipe est constituée uniquement de bénévoles. **Notre association recherche activement des gens de tout âge qui seraient prêts à donner un peu de leur temps et de leur motivation pour notre prochain marché artisanal. Alors n'hésitez pas à nous contacter à notre adresse mail marchedevufflens@gmail.com.**

Nous nous réjouissons de vous retrouver le 16 juin prochain.

Succès de l'accueil mis en place par l'APEVE (par Mme Francine Dambach-Corsten)

Sur mandat des Communes de Chigny et Vufflens-le-Château, le comité de l'Association des Parents d'Elèves de Vufflens-le-Château et Environs (APEVE) organise depuis la rentrée scolaire 2016 la prise en charge, sur inscription, des enfants enclassés au collège de Vufflens pour le petit-déjeuner, le repas de midi et le goûter.

Nos compétentes, sympathiques et patientes collaboratrices accueillent les enfants de 7h00 à 18h30 4 jours par semaine en dehors des horaires scolaires et jusqu'à 14h00 le mercredi. A relever qu'il n'y a pas d'accueil pour les 1P-2P les après-midis lorsqu'ils ne vont pas à l'école et que notre structure est fermée pendant les vacances scolaires.

Pour offrir ce service, nous avons aménagé 2 salles supplémentaires avec l'aide des Communes et doublé le nombre de nos employées depuis la rentrée 2016. Les enfants y mangent, se détendent, jouent dedans ou dehors, lisent et bricolent. Certains font même, de leur propre initiative, leurs devoirs !



La Vufflantine a accueilli l'an passé 36 enfants de 29 familles et servi 1369 petits déjeuners, 2387 repas de midi et 1416 goûters. Un nouveau record semble s'annoncer pour cette année scolaire, puisque 47 enfants de 32 familles sont pris en charge chaque semaine par nos collaboratrices. C'est ainsi que plus de 75% des enfants du collège bénéficient de notre structure ! Ces chiffres démontrent non seulement la qualité du travail de nos collaboratrices, mais également que notre service répond aux besoins des familles de Vufflens-le-Château et Chigny. Certaines d'entre elles ont d'ailleurs affirmé que notre service a facilité leur décision de s'installer dans nos Communes.

Notre association est fière du travail accompli et heureuse de permettre aux parents de concilier vie de famille et vie professionnelle.

Nous participons également à la vie du village, en particulier lors du marché artisanal et en organisant divers événements pour les enfants (ateliers créatifs, boums, crêpes de la Chandeleur, ...). Enfin, il est rappelé que l'APEVE a pour mission d'échanger, d'être en contact permanent avec les autorités scolaires afin de défendre les intérêts des enfants et de leurs parents.

Nous remercions chaleureusement les Municipalités et les habitants pour leur soutien, Mesdames Dubey et Capraro pour leur collaboration efficace, tous les membres de notre équipe, ainsi que toutes les personnes qui nous ont donné des jeux, des jouets et des livres.

Contactez-nous pour rejoindre notre Association !

Pour l'APEVE : Francine Dambach Corsten, Co-Présidente, en charge de l'Accueil, 079 202 20 69



Le Comité de l'APEVE sans Laurence Charrière



Le Comité Boum sans Francine Dambach

Table d'hôtes pour retraités à Vufflens-le-Château (par Mme Mireille Lugrin)

Pour partager un repas convivial et fait maison, venez à la table d'hôtes *La Table Fleurie*.

Organisé en collaboration avec Pro Senectute, le repas comprend une entrée, un plat principal et un dessert, pour CHF 15.- boissons comprises. Il est ouvert à tous les retraités, seuls, en couple ou entre amis.

Les repas ont lieu une fois par mois le vendredi à midi chez Mireille Lugrin, chemin du Carolet 2. Il faut s'inscrire au moins 48 h à l'avance au 079 415 92 03.

Prochains repas les vendredi 19 janvier, 16 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 15 juin 2018.

Au plaisir de vous recevoir prochainement.



ANNUAIRE

MUNICIPALITE

Municipal responsable

Mme Anne-Chr. Ganshof
Syndique
acganshof@vufflens-le-chateau.ch

M. Pierre-Alain Aigroz
Vice-Syndic
paaigroz@vufflens-le-chateau.ch

Mme Maria-Pia Dubey
mpdubey@vufflens-le-chateau.ch

M. Philippe Henriod
phenriod@vufflens-le-chateau.ch

M. Pierre Siegwart
psiegwart@vufflens-le-chateau.ch

Dicastère

Administration générale - Finances -
Relations extérieures

Bâtiments, forêts et domaines
communaux -
Réseau d'eau potable (AVM)

Urbanisme - Police des constructions
Ecoles - Parascolaire
Plan canicule - Aînés

Voirie et déchets - Réseau d'épuration
Espaces publics - Transports publics

Sécurité et police - Affaire sociales
Services industriels - Concept énergétique
Culture/Tourisme/Sport
Communautés religieuses

Tél.

079 628 81 60

079 438 81 00

079 671 24 75

079 606 50 15

079 374 36 72

CONSEIL GENERAL

M. Philippe Stalder
Mme Katia Barberis
M. Aurèle Etchegaray

Président
Vice-Présidente
Secrétaire

077 482 65 25

079 450 51 19

079 502 38 74

ADMINISTRATION COMMUNALE

Site internet

vufflens-le-château.ch ou
vufflens-le-chateau.ch

Greffe - Contrôle des habitants

Mme Marlyse Treyvaud
greffe@vufflens-le-chateau.ch

021 804 60 30

Horaire d'ouverture au public

jusqu'à nouvel avis

Mardi

08h00 - 12h00

Jeudi

16h00 - 18h00

et sur rendez-vous

En juillet et août :

Mardi

10h00 - 12h00

Jeudi

16h00 - 18h00

Boursière communale

Mme Denise Piguet
bourse@vufflens-le-chateau.ch

Facturation des taxes

021 804 60 33

Employés communaux

M. David Christin
M. Philippe Vuffray

Voirie, extérieurs
Bâtiments

S'adresser au
bureau communal

ÉCOLES – PETITE ENFANCE

Salle des maîtres du collège de Vufflens

021 802 29 75

Etablissement primaire de Morges Ouest
Collège de la Burtignière

M. Pierre-Alain Cordey
Directeur

021 557 97 40

Ch. de Tolochenaz 9, 1110 Morges

Etablissement secondaire de
Morges Beausobre

M. Luc Schlaeppli
Directeur

021 316 36 00

Ch. Grosse-Pierre 1, CP 3153, 1110 Morges 3

AJEMA, Accueil de jour des enfants

Secrétariat
Liste d'attente du réseau

021 823 03 63

021 828 04 14



SANTÉ - SOCIAL

Agence d'assurances sociales Morges-Région Lundi-vendredi 08h00-11h30 et 14h00-16h00	Mme Françoise Panchaud Préposée Av. de Lonay 2bis, Morges	021 828 04 60
Centre social régional	Central téléphonique Rue de Couvaloup 10 Morges	021 804 98 98
Centre médico-social, CMS	Rue Louis-de-Savoie 40 Morges	021 811 11 11
Espace prévention La Côte	Place du Casino 1 Morges	021 804 66 44
Office régional de Placement (ORP) Morges	Av. de la Gottaz 30, Morges	021 557 92 00

SERVICES INDUSTRIELS

Eau potable	AVM, Bussy-Chardonney Dépannages : M. Olivier Vuffray Remplaçant : M. Bernard Perey	079 638 01 81 079 342 33 04
Téléphonie, TV, Internet	UPC Cablecom Swisscom	0800 66 88 66 0800 800 800
Gaz	Cosvegaz SA, Cossonay y c. urgences	0800 402 403
Electricité	Romande Energie Morges Dépannages 24h/24h	0848 802 900 0848 802 555

PAROISSES

Paroisse protestante	M. Sandro Restauri, Pasteur	021 331 56 77
Paroisse catholique	Morges	021 811 40 10

POSTE

Horaire d'ouverture du bureau de poste de la Gottaz	Lundi-vendredi Samedi	tél. 0848 888 888 08h30 - 10h00 14h00 - 18h00 10h00 - 12h30
--	--------------------------	--

DIVERS

Office de l'Etat civil de la Côte	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 07 07
Justice de Paix du district de Morges	Rue St-Louis 2, Morges	021 557 94 00
Protection civile district Morges	Ch. de Vergognausaz 45, St-Prex	021 338 03 10

URGENCES

Police		117
Feu		118
SMUR (Service médical d'urgence)		144
Intoxications		145
Gendarmerie		021 557 90 21
Centrale téléphonique des médecins Urgences – médecins de garde		0848 133 133
Hôpital de Morges	24h/24, 7j/7	021 804 22 11
Médecins-dentistes de Morges Service de garde		078 798 77 78

